



**Extrait du Registre des Délibérations**  
**du Conseil Municipal de Saint-Nom-la-Bretèche**

**N°2023/10-43**

**Objet : Marché 2023ma03 –Travaux d’extension et de rénovation du centre multi-accueil « Petit prince » - Attribution des lots 3, 4 et 9**

**L'an deux mille vingt-trois,**

Le trois octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

**Présents :** Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Isabelle TRAPPIER, Florent BORON, Christine CAILLAT, Christian GHEZ, Karel KURZWEIL, Michel MOREAU, Christelle BARDEILLE, Axel FAIVRE, Sylvie SORMAIL, Véronique LOZEVIS, Pascale COURMONT, Vanessa BRINKMEYER - MARTINET, Clotilde FRETÉ (arrivée à 19h45 après le PV), Eric FROMMWEILER, Stéphanie NOGUES

**Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :**

Muriel DEGAVRE à Gérard PARFAIT  
Philippe DESBOIS à Isabelle TRAPPIER  
Jean-Marc FRUCTUS à Karine DUBOIS  
Thomas BATIGNE à Monsieur le Maire  
Jean-Philippe ANTOINE à Jérôme FENAILLON

**Absents :**

Nathalie ZENOU  
Sophie LAFEUILLADE

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté l'existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Karine DUBOIS, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.





**N°2023/10-43 : Marché 2023ma03 –Travaux d’extension et de rénovation du centre multi-accueil « Petit prince » - Attribution des lots 3, 4 et 9**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** les dispositions des articles L.2123, R.2123 et R.2122-2 du Code de la commande publique ;

**Considérant** le projet d’extension et de rénovation du centre multi accueil « Petit Prince » ;

**Considérant** la publicité transmise sur le site officiel dématérialisé [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) le 9 juin 2023 (avis 3984164), et publié au BOAMP sous le numéro 23 – 7984 ;

**Considérant** les 2 offres reçues dans les délais pour le lot 4 : menuiseries extérieures ;

**Considérant** les 2 offres reçues dans les délais pour le lot 9 : plomberie chauffage ventilation ;

**Considérant** qu’en l’absence de candidature et d’offre pour le lot 3 : couverture étanchéité, l’acheteur a passé un marché sans publicité avec une mise en concurrence de 2 sociétés ;

**Considérant** qu’à la suite des négociations, la société FRANCE ETANCHEITE située 27 rue du 8 Mai 1945, 94470 Boissy-Saint-Léger présente l’offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères définis dans le règlement de la consultation, pour le lot 3 : couverture étanchéité ;

**Considérant** qu’à la suite des négociations la société ESTRADE, située 17 avenue Marcellin Berthelot, 92390 Villeneuve la Garenne présente l’offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères définis au règlement de la consultation, pour le lot 4 : menuiseries extérieures ;

**Considérant** qu’à la suite des négociations la société TOURNOIS, située 417 rue Fourny, ZI Centre, 78531 Buc présente l’offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères définis au règlement de la consultation, pour le lot 9 : plomberie, chauffage, ventilation ;

**Considérant** l’avis favorable à l’unanimité de la commission Finances, Informatique, Ressources Humaines et Travaux, Urbanisme, Sécurité du 26 septembre 2023 ;

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l’exposé ci-dessus, après en avoir délibéré, À l’unanimité**

**Approuve** l’attribution du marché de travaux à la société FRANCE ETANCHEITE située 27 rue du 8 Mai 1945, 94470 Boissy-Saint-Léger pour le montant négocié des travaux qui s’élève à 1 64 085,70,00 HT, soit 196 902,84€ TTC pour le lot 3 : couverture étanchéité,

**N°2023/10-43 : Marché 2023ma03 –Travaux d’extension et de rénovation du centre multi-accueil « Petit prince » - Attribution des lots 3, 4 et 9**

**Approuve** l’attribution du marché de travaux à la société ESTRADE, située 17 avenue Marcellin, 92390 Villeneuve la Garenne pour le montant négocié des travaux qui s’élève à 145 060,00€ HT soit 174 072,00€ TTC, pour le lot 4 : menuiseries extérieures,

**Approuve** l’attribution du marché de travaux à la société TOURNOIS, située 417 rue Fourny, ZI Centre, 78531 Buc pour le montant négocié des travaux qui s’élève à 224 072,00€ HT, soit 268 886,40€ TTC pour le lot 9 : plomberie, chauffage, ventilation,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier,

**Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la Ville.


Fait et délibéré à Saint-Nom-la-Bretèche, les jour, mois et an ci-dessous,

Pour extrait certifié conforme, à Saint-Nom-la-Bretèche, le 04 octobre 2023

La secrétaire de séance



**Karine DUBOIS**



Le Maire,


1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté  
de communes Gally Mauldre,

**Gilles STUDNIA**



Mis en ligne le 04/10/2023

Document rendu exécutoire le 04/10/2023

Certifié par le Maire  Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services

**Pascal PARISSIER**

Accusé de réception en préfecture  
078-217805712-20231004-2023-10-43-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2023